

PROJET DE LOI N° 11958 TENDANT À RELEVER LE SALAIRE SERVANT DE BASE AU CALCUL DES PRESTATIONS FAMILIALES DES SALARIÉS ET ASSIMILÉS

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Travail, santé & population

Adopté le : 06/02/1951

Mandature : 1951-1954

Rapporteur :

MONNIN Roger

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Référence :

1951-02a